



## AVENANT N°1 à l'Avis de Course

### 6.1. Admissibilité

6.1.1. La Transat Jacques Vabre 2013 est ouverte aux multicoques et aux monocoques qui seront répartis en plusieurs classes dont :

- Classe IMOCA : Monocoques tels que définis dans les Règles IMOCA,
- Classe Multi 50 : Multicoques tels que définis dans les Règles de Classe Multi 50,
- Class40 : Monocoques tels que définis dans les Règles de la Class40.

Ajouter :

- « **Classes de multicoques dont la longueur hors tout (LHT) est comprise entre 60 et 70 pieds** »

---

Article 6.2. Les droits d'inscription sont fixés à :

- 10 000 euros HT pour les bateaux de la classe IMOCA + TVA en vigueur
- 5 500 euros HT pour les Classe Multi 50 + TVA en vigueur
- 4 500 euros HT pour les monocoques Class40 + TVA en vigueur.

Ajouter :

- « **12 000 euros HT pour les classes de multicoques dont LHT est comprise entre 60 et 70 pieds + TVA en vigueur.** »

---

16.2. Les principaux trophées sont :

- |                                   |                         |
|-----------------------------------|-------------------------|
| 1 <sup>er</sup> Monocoque IMOCA   | : Trophée Jacques Vabre |
| 1 <sup>er</sup> Classe MULTI 50   | : Trophée Jacques Vabre |
| 1 <sup>er</sup> Monocoque Class40 | : Trophée Jacques Vabre |

Ajouter :

« **1<sup>er</sup> Multicoque de chaque classe de multicoques dont la longueur hors tout (LHT) est comprise entre 60 et 70 pieds: Trophée Jacques Vabre** »

---

Fait à Paris, le 4 février 2013

Pour la Direction Course

Sylvie Viant